



AGENCE POUR L'ENSEIGNEMENT FRANÇAIS
À L'ÉTRANGER

DELIBERATION N° 6 / 2005 DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'AGENCE POUR L'ENSEIGNEMENT FRANÇAIS A L'ETRANGER

Réunion du 7 octobre 2005

**Le conseil d'administration de l'Agence pour l'enseignement français à l'étranger s'est réuni
le 7 octobre 2005 à 15h.**

Etaient présents :

M. Philippe ETIENNE, M. Jean-François DESMAZIERES, M. Michel LUMMAUX, M. Jean-françois FITOU, M. Alain DELWASSE, M. Hubert RENIE, M. Gérard BLONDEL,
M. Bruno BOURG-BROC.
M. Jean-Marie JUTAND, M. Thierry LE GOF, Mme Anne DUTERTRE M. Philippe DECOUAIS, M. Philippe CERF,
M. Francis HUSS, M. Jean-Pierre BAYLE, M. Jacques HABERT, M. François DENIS,
M. Abdelouhab BOUKOURAYCH,
M. Michel BOUDOUX, M. Didier PEREME, M. Roger FERRARI, M. Edmond PORRA,
M. François TURLAN.

En application de l'article 4 du décret n°2003-1288 du 23 décembre 2003, Madame Françoise LE BIHAN, M. Robert DEL PICCHIA, empêchés, ont donné procuration à Monsieur Philippe ETIENNE. M. Alain de COINTET, empêché, a donné procuration à M. Philippe DECOUAIS.

Voix consultatives : Mme Maryse BOSSIÈRE, M. Gilles LE MOAL, M. Jean SARREO.

POINT N° 6 : modification de taux de participation

Le document présenté aux membres du conseil d'administration fait apparaître les modifications apportées aux taux de participation de certains établissements.

Ces modifications prennent effet au 1^{er} janvier 2006.



VOTE POUR : 18

CONTRE : 3

ABST. : 5

Pour exécution,
La Directrice

Maryse BOSSIERE

Le Président

Philippe ETIENNE
Philippe ETIENNE
Directeur général de la coopération
Internationale et du développement

Destinataires

Monsieur le ministre des affaires étrangères,

Madame la ministre déléguée à la coopération, au développement et à la francophonie

Monsieur le ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche

Monsieur le ministre délégué au Budget et à la réforme de l'Etat